

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT

14 septembre 2017

Les axes d'actions du gouvernement en matière de mobilité, résumés ci-dessous, ont été définis dans la lettre de mission de la ministre des transports établie par le Premier ministre en date du 9 août 2017.

Des mutations majeures :

- Évolution des besoins de la population et de l'économie
- Prise en compte de la révolution numérique
- Intégration de la contrainte environnementale

Actions de l'État :

- Orienter
- Protéger
- Soutenir

1/ DÉFINIR UNE STRATÉGIE DES MOBILITÉS ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA POPULATION

- Accent mis sur les nœuds de congestion, les périphéries des agglomérations et les territoires ruraux
- Offrir à tous des services de mobilité alternatifs à la possession d'une voiture
- Bâtir une stratégie basée sur les besoins des populations et des territoires
- Optimiser l'usage des infrastructures, des énergies et des données

Mise en œuvre :

- Organisation des Assises nationale de la mobilité (automne 2017)
- Modification de gouvernance des transports et des opérateurs publics
- Prise en compte des spécificités des zones rurales et périurbaines, de la mobilité durable et des apports de la révolution numérique

Projet de loi d'orientation des mobilités : débat parlementaire début 2018

2/ RÉTABLIR UN FINANCEMENT RÉALISTE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- Constat : un déficit massif de financement
- Impasse de 10 milliards € supplémentaires sur le quinquennat (2017-2022)
- Nécessaire remise à plat de la programmation des grands projets et de l'AFITF

Mise en œuvre :

- Bilan de l'état réel des réseaux existants et de leurs besoins de financement
- Programmation soutenable de financement
- Priorité donnée à l'entretien et à modernisation de l'existant et des mobilités du quotidien
- Équilibre entre les besoins et les ressources sur la durée du quinquennat
- Répartition du financement des transports entre l'utilisateur et le contribuable
- Modification de la gouvernance institutionnelle de certains projets
- Accélérer la transition écologique des transports (comportements de mobilité et réduction des émissions)

Conseil d'orientation des infrastructures et des mobilités

Propositions sur la gestion et le financement du réseau routier national

Plan d'investissement du gouvernement : soutien à l'innovation pour la transition écologique

3/ OUVERTURE BÉNÉFIQUE À LA CONCURRENCE POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR

- Baisse des coûts pour les usagers et les contribuables
- Développement d'offres innovantes de mobilité
- Éviter les situations de concurrence déloyale, notamment le dumping social

Mise en œuvre :

- Révision du cadre législatif européen
- Construction des cadres de régulation adaptés aux réalités des nouvelles économies des plateformes
- Ouverture à la concurrence du secteur ferroviaire et de certains transports publics franciliens

Projet de loi d'orientation des mobilités : débat parlementaire début 2018

4/ SOUTIEN AUX FILIÈRES LOGISTIQUES ET INDUSTRIELLES

- Renforcer le rayonnement des acteurs français à l'international
- Renforcer la compétitivité de la logistique française

Mise en œuvre :

- Structurer les filières industrielles afin de faire jouer les synergies
- Actions de soutien à la filière logistique dans le cadre des conseils stratégiques de l'attractivité

Programme d'intervention et de soutien pour encourager l'innovation et la transition écologique (norme, soutien direct et appel à projets)

5/ RELEVER LES NOUVEAUX DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ

- Maintien d'un haut niveau de sécurité des transports
- Intégration de la dimension sûreté dans les politiques de transports

Mise en œuvre :

- Accent mis sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies de sécurité (aide à la conduite et conduite autonome) et de sûreté (reconnaissance des individus)
- Proposition à moyen terme d'un cadre juridique adapté aux nouvelles technologies
- Politiques publiques agiles, proches des territoires et ouvertes sur l'utilisateur

Simplification et modernisation de l'action de l'État opérateur dans le domaine des transports

Mise en œuvre au sein de l'administration d'une stratégie numérique permettant de mieux répondre aux besoins de la population et des entreprises